

3 jours DE L'IMMOBILIER GUADELOUPE & de l'éco construction



8^{ÈME}
EDITION

29.30.31 MARS 2012

CONFERENCES

EXPOSÉS Stand Centre de Préparation aux Risques Sismiques

VENDREDI 30 MARS 15 H
ET SAMEDI 31 MARS 10H

La construction parasismique,
par Francis Audras

VENDREDI 30 MARS 11 H
ET SAMEDI 31 MARS 15H

La dynamique des séismes,
par Christian Anténor-Habazac

Association Guadeloupéenne d'Ethique et de Vigilance (AGEV) :
cprs.agev@orange.fr - Tél. : 0590 917 113

VENDREDI 30 MARS

- 14H00** Analyse du marché immobilier 2011, Guadeloupe et Saint-Martin, et perspectives 2012.
Par Olivier Paris, directeur de l'Observatoire de l'Immobilier Caraïbes@.
- 15H30** La réglementation thermique Guadeloupe (RTG) : enjeux énergétiques et obligations réglementaires adaptés à un territoire.
Par Céline Jules-Soret, chef du service Energies Région Guadeloupe, avec Frédéric Gérard, bureau d'étude EXPLICIT Caraïbes.
- 17H00** Faire construire sa maison, mode d'emploi.
Par Patrice Lasnier, président de l'Union des Maisons Françaises (UMF).

SAMEDI 31 MARS

- 10H00** Construire aujourd'hui, comment réussir son projet.
Par le Conseil Régional de l'Ordre des Architectes Guadeloupe (CROAG).
- 11H30** Comment préparer le financement de votre projet immobilier. Les assurances multirisques habitation et la garantie locative.
Par le Crédit Agricole, avec Christian Jean-Charles, responsable pôle expert, Chantal Casalan, directrice d'agence CAFA et Philippe Duvallon, responsable filière assurances.
- 14H00** Construisons parasismique pour sauver nos vies !
Par le CAUE Guadeloupe (Conseil Architecture Urbanisme Environnement) avec Henry Gatibelza, consultant du CAUE.
- 15H30** PTZ+, plus-values immobilières, défiscalisation : ce qui change en 2012.
Par Martine Pougeol-Leon, directrice de l'ADIL (Agence Départementale d'Information sur le Logement) avec Maître Jean-Michel Lamo, Chambre des Notaires, et Patricia Lépine, inspecteur principal, Direction Régionale des Finances Publiques.
- 17H00** Les économies d'énergie à la maison.
Par Fabrice Tel, conseiller Info Energie.



Réglementation Thermique Guadeloupe (RTG) : vers plus d'autonomie énergétique ?

Parce qu'en Guadeloupe le climat et les modes de vies sont très différents de ceux de l'Hexagone, la Région Guadeloupe - première région française à disposer d'une réglementation propre à son territoire - a mis en place une réglementation thermique spécifique. L'objectif : faire baisser les consommations

d'énergie en proposant de nouvelles normes adaptées à notre région. Cette réglementation locale s'inscrit dans une stratégie énergétique plus globale mise en place par la Région Guadeloupe, visant à réduire les consommations énergétiques des bâtiments ainsi qu'à développer les énergies renouvelables.

